



Ce document est un exemple de fiche de poste, pour aider les équipes de PASS à cadrer les missions de chaque profil. Chaque équipe peut l'adapter en fonction du contexte d'activité.

Sage-femme dans une permanence d'accès aux soins de santé

Fiche de poste

Objet du poste

Sage-femme de la permanence d'accès aux soins de santé (PASS)

Rattachement hiérarchique

Cadre sage-femme coordinatrice

Liens fonctionnels

Coordinateurs PASS

Qualification et expérience requises

Diplôme d'état de sage-femme

DU complémentaires conseillés (gynécologie, addictologie, précarité/vulnérabilité, médecine transculturelle...)

Positionnement du poste

La sage-femme fait partie intégrante de l'équipe de la PASS et est présente physiquement à ses côtés sur le temps dédié

Projet stratégique

Les Permanences d'Accès aux Soins de Santé (PASS), situées dans les établissements de santé, ont été créées en 1998 suite à la loi relative à la lutte contre les exclusions pour permettre aux personnes en situation de précarité d'avoir un accès facilité à des droits et à la santé.

- Accompagner les personnes en situation de rupture de droits et de soins
- Réduire les inégalités d'accès à la santé et les renoncements aux soins
- Permettre un retour de ces personnes vers le droit commun

Les consultations dans le cadre de la PASS constituent une des portes d'entrée pour un accompagnement vers les soins des publics précaires. L'objectif est d'augmenter l'offre de santé en intégrant un professionnel sage-femme avec des compétences spécifiques en gynécologie et en obstétrique. Ses interventions permettront des actions de prévention et de promotion de la santé de la femme démunie et/ou en situation de précarité.

Le public des PASS est un public en situation de précarité qui peut cumuler différentes vulnérabilités qui doivent être prises en compte dans l'accompagnement : pas de connaissance du système de santé, défaut d'hébergement ou conditions d'hébergement instables, besoins fondamentaux peu ou non satisfaits, difficulté de se repérer dans le temps et dans l'espace, isolement social, familial, non perception du besoin de soins, renoncement, personne non francophone, représentations culturelles différentes...

Missions

<p>Consultations spécialisées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil adapté, écoute • Entretien spécialisé et évaluation • Prise en charge et surveillance des patientes enceintes dès le début la grossesse • Surveillance de la mère et du nouveau-né après l'accouchement • Accompagnement des demandes d'IVG • Consultation gynécologique • Prescription d'une contraception • Détection des violences conjugales et orientation
<p>Actions de prévention</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Consultation de prévention (contraception, IST et sexualité) • Prévention des cancers du col de l'utérus (pour les patientes de plus de 25 ans) / réalisation de prélèvements cervico-vaginaux • Mise en place ou participation à des actions collectives de prévention / développement de l'éducation à la prévention et à la santé sexuelle • Orientation dépistage : travail en collaboration avec le Cegidd
<p>Participation au travail partenarial</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Au sein de l'équipe PASS</u> La sage-femme fait partie de l'équipe pluridisciplinaire de la PASS (médecin, infirmier, assistant social, psychologue...). Elle participe aux différentes réunions d'équipe et est impliquée dans les projets de la PASS • <u>Au sein de l'établissement</u> La sage-femme fait le lien entre la PASS et le pôle femme-enfant de l'établissement de rattachement • <u>Avec les partenaires extérieurs</u> La sage-femme développe des partenariats avec le réseau institutionnel et associatif du territoire : centres de PMI, Cegidd, centres d'hébergement, associations effectuant des maraudes, associations d'aide aux travailleuses du sexe, équipe mobile précarité psychiatrie, les coordinatrices régionales des PASS...

Qualités requises

- Qualités relationnelles et de communication
- Capacités pour le travail en équipe
- Ouverture d'esprit
- Rigueur